

Les Etapes du PLU

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMPREND PLUSIEURS ÉTAPES RÉGLEMENTAIRES.

AU FUR ET À MESURE DE L'AVANCÉE DU PROJET, DIFFÉRENTS MOYENS D'INFORMATION SERONT MIS À VOTRE DISPOSITION ET VOUS SEREZ INVITÉS À FAIRE PART DE VOTRE AVIS SUR LES ORIENTATIONS PRISES.



ETAPES RÉGLEMENTAIRES

Prescription et définition des modalités de la concertation par délibération du Conseil municipal du 30 mars 2009

Elaboration du diagnostic territorial

Avril 2016

Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Avril 2016 à Juin 2016

Débat sur les orientations du PADD en Conseil Municipal

Juillet 2016

Elaboration du règlement écrit et des documents graphiques (zonage et orientations d'aménagement et de programmation)

Mise en forme de l'ensemble du dossier PLU

Juillet 2016 à Janvier 2017

Conseil municipal arrêtant le projet de PLU et tirant le bilan de la concertation

Analyse du dossier par les personnes publiques associées ou consultées

Février 2017 à avril 2017

Enquête publique

Juin 2017

Rapport et conclusion du commissaire enquêteur

Septembre 2017

Conseil municipal approuvant le dossier PLU

Novembre 2017

COMMUNICATION ET CONCERTATION

Début de la concertation préalable

Envoi de la lettre d'information sur le PLU

Ouverture de l'exposition publique à la mairie

Réunion d'information à destination de la population

Envoi de la deuxième lettre d'information sur le PLU

Réunion d'information à destination de la population

Fin de la concertation préalable

Recueil des observations du public

OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

LA PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ÉLABORATION D'UN PLU CONSISTE À ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DE LA SITUATION DE LA COMMUNE. CE DIAGNOSTIC, QUI PERMET D'IDENTIFIER LES ATOUS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE, EST INDISPENSABLE POUR DÉGAGER LES ENJEUX INHÉRENTS AU DÉVELOPPEMENT URBAIN, À L'ENVIRONNEMENT, À L'AGRICULTURE, À L'ÉCONOMIE, ETC...

IL A ÉTÉ ÉTABLI PAR UN BUREAU D'ÉTUDE SPÉCIALISÉ, URBAN PROJECTS.



L'habitat

- Richesse architecturale et paysagère de la commune
- commune contrainte par une grande surface non constructible au vu du risque inondation
- Consommation d'espace avec les lotissements récents
- bonne intégration de la commune dans son environnement
- Formes d'habitat diversifiées

Centre de vie et équipements

- Faible évolution de la population
- Population jeune importante
- Concentration de l'essentiel des équipements collectifs de la commune dans le centre ancien
- Dynamique de réduction des logements vacants
- Scolarisation des jeunes importante
- Usage quasi exclusif de la voiture pour les actifs



Economie

- Activité économique peu dense
- Proximité de l'autoroute
- Pas de centralité commerciale dans le centre village
- Taux de chômage en augmentation (13%)
- Dynamique entrepreneuriale
- Agriculture importante et qui se maintient
- Potentiel touristique

Environnement

- Commune soumise au PPRI
- Richesses de la biodiversité et des paysages
- bon état écologique et chimique des masses d'eau superficielles (zéro phyto)
- Village récompensé en 2008 pour l'aménagement de sa voie douce
- La commune possède un Dossier Communal de Sauvegarde (DCS)

